

Direction technique encadrement de la prévention des risques dans le spectacle et l'événement

Santé, sécurité au travail, sûreté

Formation à l'encadrement

Session 2024 : du 1er octobre au 15 novembre

Cette formation accueillera les stagiaires de la formation
Directeur technique de spectacle et d'événement

6 semaines et 2 jours, 224h, 35 h / semaine

7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique

14 participants

Éligible CPF

8100 € HT / 9720 € TTC par participant
Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements.

Les compétences visées sont applicables dans les divers champs professionnels du spectacle vivant et de l'événementiel.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser l'ensemble des textes du cadre réglementaire en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité du travail.
- Identifier les interlocuteurs à solliciter en matière de sécurité.
- Évaluer les risques pour les salariés et le public et proposer des mesures de prévention.
- Produire des documents professionnels relatifs à la sécurité et à la sûreté (plans, consignes, plans de prévention, déclarations de manifestations...).

Ces objectifs s'appliquent pour :

- la conception et le suivi de travaux d'une salle de spectacle et son exploitation lors de l'accueil du public.
- la conception et le montage d'un événement temporaire et la gestion de son exploitation.

Public

Régisseurs confirmés désireux de structurer leurs connaissances et d'acquérir des méthodologies de travail en gestion des ERP, en prévention des risques au travail et en estimation des moyens à mettre en oeuvre pour la sûreté des équipements et/ou des événements.

Prérequis

Maîtrise d'au moins une régie spécialisée (plateau, lumière, son, vidéo, exposition, production, bâtiment, etc.) et de la régie générale ; expérience de direction d'équipe ; maîtrise de la bureautique (traitement de texte, tableur, pdf, Internet...). Être en possession d'un ordinateur portable.

Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne de l'INRS "Acquérir les bases en prévention des risques professionnels" (<https://www.eformation-inrs.fr/formation/1>).

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature et entretien de sélection.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

A - ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET PRÉVENTION DES RISQUES

- Organisation structurelle du spectacle vivant et de l'événement
- Activité d'entrepreneur de spectacle vivant
- Champs des responsabilités et jurisprudences
- Architecture des textes de références en matière de sécurité (CdT, CCH, CdEnv, CSP, CSI...)
- Acteurs de la prévention des risques, de la sécurité et de la sûreté en France
- Synthèse des obligations de déclarations administratives
- Assurances : de la RC à l'assurance annulation

B - SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

- Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) et missions du salarié désigné compétent (SDC)
- Principes généraux de prévention, document unique, droit d'alerte et de retrait, information et formation des salariés
- Équipements de travail et moyens de protection
- Prévention de certains risques d'exposition, risques sanitaires
- Gestion des risques liés à certaines activités : plans de prévention et protocoles de sécurité

C - SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DES LIEUX DE SPECTACLE

- Lieux de travail et établissements recevant du public : les règles de conception, d'utilisation et d'exploitation (DOE, DIUO, DUEM, Registre de sécurité...)
- Aménagements (décors, aménagements, structures scéno-techniques temporaires)
- Effets (effets scéniques, pyrotechnie, drones...)
- Lieux d'exploitation temporaire (espace public, plein air, chapiteaux, lieux atypiques...)

D - GESTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ DES SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS

- Moyens de secours contre l'incendie et la panique
- Gestion des niveaux sonores
- Dispositifs prévisionnels de secours
- Compétences et rôles des acteurs de la sécurité et de la sûreté (police nationale, police municipale, agents de sécurités, organisateurs, exploitants...)
- Plan de sécurité (contrôles d'accès, fouilles des sites, filtrage, palpations de sécurité, poste central de sécurité, évacuation, confinement...)

E - MÉTHODOLOGIE

- Rédaction de déclaration administrative structurée
- Repérage, relevé de dimensions et élaboration de plans d'implantation sur DAO
- Éléments constitutifs du document unique
- Éléments constitutifs des plans de prévention et de protocoles de sécurité
- Rédaction d'un document unique
- Rédaction de plans de prévention et de protocoles de sécurité
- Rédaction de consignes de sécurité
- Mise en forme de documents professionnels
- Communication en présentation ou en réunion
- Techniques de prise de parole en public

Évaluation des acquis

Épreuve d'évaluation, écrite et orale, à partir d'une étude de cas portant sur le positionnement du directeur technique vis-à-vis des questions relatives au cadre légal et réglementaire de l'organisation de manifestations.

Validation

Attestation de fin de formation.

En fonction des résultats obtenus lors des épreuves de certification, la certification du bloc de compétences - RNCP34992BC04 - Encadrer la prévention des risques d'une structure spectacle/événement, enregistré par décision de France Compétences du 14/10/2020 pour une durée de cinq ans - est délivrée par le CFPTS.

Certificat de compétences professionnelles "Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques" délivré par la CPNEF-SV.

La délivrance du certificat est conditionnée à la présence du stagiaire pendant la totalité du stage et à l'obtention d'un score minimum de 60% d'acquis sur chacune des compétences évaluées.

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - cas pratiques - mises en situation professionnelle - rencontres professionnelles.

Intervenants pressentis

Philippe CUVELETTE : Coordinateur sécurité / Responsable gestion de crise ; Aurélia DAOUD : juriste - responsable de la commande publique au Musée Picasso ; Guillaume GAILLARD : Responsable bâtiment - Musée Picasso ; Jean-Pierre GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; Jihad Michel HOBALLAH : Consultant_ Coach ; Thomas LORIAUX : Ingénieur Civil Architecte - CEO ; Thierry MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; Julie MERTZWEILLER : scénographe-peintre ; Olivier MORALES : directeur technique - Théâtre National de Chaillot ; Patrice MOREL : intervenant en prévention des risques ; Annabel POINCHEVAL : inspectrice théâtre ; Adriana SPINELLA : directrice département spectacles - Dufaud assurances ; Jeanine TEMIN : formatrice en management_communication; et diverses personnalités invitées du secteur du spectacle.

Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - remise de documentation.

Lieu de la formation

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

Équipements et matériel technique

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO QCAD Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Un plateau équipé permettant de mettre en oeuvre un réseau scénique cuivre et fibre optique incluant son, lumière et vidéo : console lumière, gradateurs, projecteurs traditionnels et asservis, nodes Ethernet <> DMX ; console son Dante, convertisseurs de formats audio, processeurs-amplificateurs réseaux et écoutes correspondantes ; vidéoprojecteur scénique contrôlable en Ethernet de type Panasonic/Christie ; convertisseurs VGA-Ethernet/ HDMI-HDBaseT / HDMI-FibreOptique
- Infrastructure réseau cuivre et optique dédiée aux réseaux scéniques permettant d'interconnecter les espaces scéniques de formation
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO QCAD Pro/SketchUP Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.

En complément, nous vous conseillons

- AutoCAD 2D et 3D
- Direction technique - planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'événement
- Direction technique - gestion des ressources humaines dans le spectacle et l'événement
- Direction technique - conduite de projet dans le spectacle et l'événement
- Sensibilisation aux réseaux scéniques pour les cadres techniques
- Développer les réflexes sûreté dans les métiers du tourisme, de la culture, du loisir et du commerce

4/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Information et orientation :

Le CFPTS est là pour vous conseiller et vous orienter sur le choix de votre formation en fonction de votre projet professionnel et de votre parcours personnel.

Des entretiens et un accompagnement individualisés peuvent vous être proposés.

N'hésitez pas à nous solliciter pour obtenir toute information relative au contenu des formations et aux dispositifs de financement : orientation@cfpts.com.

Inscription :

Vous pouvez obtenir un dossier de candidature :

- auprès de Marie Komperdra, responsable d'accueil (01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com)
- via notre site internet, en remplissant le formulaire : <https://www.cfpts.com/inscription/formulaire-de-telechargement>

Une fois le dossier complété, vous devez le renvoyer avec les pièces demandées par mail à l'adresse suividossier@cfpts.com, ou par courrier.

Interlocuteurs :

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Amandine Chauvey, Nawel Mazouzi, Emeline Lemaire
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
[Facebook](#) | [X](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)